

RÉSOLUTION 23R-10

Créer un outil facilitant le partage de la classification professionnelle entre Rotariens

Soumis par : District 1660 (France)

- 1 ATTENDU QUE la classification professionnelle fait partie des règles existantes
2 et mentionnées dans les Statuts types du Rotary club, comme reflété dans le
3 manuel de procédures du Rotary,
4
5 ATTENDU QUE la connaissance et le partage des classifications professionnelles
6 des Rotariens sont essentiels pour l'organisation des actions de l'axe stratégique
7 « Développement économique ».
8
9 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de créer un outil
10 facilitant le partage de la classification professionnelle entre les Rotariens d'un
11 district, mais également multidistricts.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

- 12 Faciliter les actions de « Développement économique local » c'est aller vers les
13 jeunes générations qui souhaitent donner du temps et donner du sens dans leur
14 vie professionnelle, ce qui participe ainsi à présenter une autre image du Rotary
15 et faciliter le recrutement de professionnels.
16
17 L'objectif de cette résolution est de contribuer à démultiplier les actions de
18 « Développement économique local » telles que le forum des métiers, l'aide aux
19 startups, le bénévolat de compétences, l'aide aux jeunes actifs, les bourses
20 d'emploi, le RYLA, etc. grâce à la meilleure connaissance des classifications
21 professionnelles des Rotariens du district.

IMPACT FINANCIER

- 22 Si adoptée, cette résolution peut avoir un impact financier pour le R.I. qu'il est
23 impossible de déterminer à l'heure actuelle. Le coût dépendra de la portée et de
24 l'étendue du soutien que devra fournir le conseil d'administration du R.I.